

Copie

Réponse du Consul général de France au délégué brésilien

Le Sous-adjoint, Consul g^{al} de l'et. Brésilien
a l'honneur de présenter ses compliments à l'Ex^a
et^r S^r Audreya et Silva, officier et Secrétaire d'
Etat de l'Intérieur et des Affaires étrangères, et il s'eu-
prenn de déclarer franchement qu'il a appris avec
un sentiment sincère, par la note de l'Ex^a en date
du 27 courant, ce qui s'était passé dans l'après midi
de ce même jour, lors de l'entrée en cette rade du brick
de guerre la Russie.

Le Sous-adjoint s'est hâté de communiquer cette note
à M^r Grimal, commandant la Division navale fran-
çaise, et cet officier supérieur a témoigné avec la bonne
foi qui le distingue, en effet qu'il était peu probable que
l'on fût arrivé au port de ce brick, par un des
éléments de la marine, eût été l'œuvre d'une manœuvre
vicielle, et surtout qu'à ce mal entendu eut pu choquer
le gouvernement et fut été interprété défavorablement
par le public.

M^r Grimal, qui avait déjà mis aux arrêts le dit
élément, s'est offert avec la meilleure volonté de se rendre
immédiatement pris de l'Ex^a apres de lui donner toutes
les explications convenables sur cet incident pacifique; et
dans la soirée du 28 il a informé le Sous-adjoint de ce qui
s'était passé dans cette conférence.

Le Sous-adjoint bien peiné que la plus importante com-
me le plus agréable de ses devoirs publics en cette Corse est
de maintenir dans la marine la marine équitable les
égaux et la considération que lui sont dues, s'est ren-
du le 29 à l'hostel de l'Ex^a, mais il a eu le plaisir
d'apprendre qu'il était sortie.

D'après cette exposition fidèle, d'après les explica-
tions verbales que M^r Grimal s'est hâté de donner à l'Ex^a,

il ose ajouter d'après même la conduite aussi écem-
plaire qu'honorables des Etats-Majors et des équipages
des bataillons du Roi sur l'île, qui ne friguent pas
à Radé et les autres ports du Brésil, il se flatte que l'
esprit le plus embrassé et le plus susceptible ne sau-
rait voir dans l'accident fatal du 27, la minime
intention de droguer ou de vouloir étudier les révoltes
du Port de cette Capitale.

Le Louisigné, qui se plaît en toute occasion à
réunir la loyauté du caractère de l'Ex.º Almeida
S'Andrade e Silva, croit ne pouvoir faire qu'il a lu
avec quelque simplicité un article violent qui a été
mis à l'opinion publique dans le Diario do Governo sur
le malheureux accident du 27: il a vu avec peine que
le rédacteur de cet article s'était laissé égarer par son
nationalisme; et le Louisigné croit manifesté d'une ma-
nière plus délicate les sentiments d'estime qu'il voue
à l'hospitalité établie Brésilienne en s'individualisant tout
communautaire et en se bornant à réclamer sur cet article
la pénitence et la condamnation évidente de l'Ex.º

Il prie l'Ex.º, etc.º S'Andrade e Silva, de vou-
loir bien après l'assurance sincère de sa très haute con-
sideration.

Rio de Janeiro le 30 Janvier 1823.

(Signé) Etalle
Pour copie conforme
Le Consul G. al de France
Etalle